

Commission : Conseil de Sécurité historique

Question : Guerre d'Algérie : Au lendemain du bombardement de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958

Auteur : Japon

Suite à son entrée à l'Organisation des Nations Unies en décembre 1956, le Japon a montré au monde qu'une nouvelle étape a commencé dans son histoire. En janvier dernier à son entrée au conseil de sécurité le Japon a voulu tout de suite s'intégrer et a ouvert des dialogues qui ont abouti à la paix notamment avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. Le Japon a dédommagé l'Indonésie et continue encore aujourd'hui à s'ouvrir au monde.

Hier, le 08 février 1956, les forces aériennes françaises ont bombardé un village tunisien sans justifications préalables et accord du Conseil de sécurité. Le Japon sait, comme tous les Etats représentés ici, que depuis 1954 la France tente de pacifier les différentes révoltes de ses départements algériens mais hier ce sont des civils tunisiens qui ont été bombardés.

Selon l'article 33 de la Charte des Nations Unies ratifiée par tous ses membres, "Les parties doivent rechercher la solution à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales, avant tout, par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix." chose qui n'a pas été faite puisque la République française n'a jamais informé le Conseil de Sécurité de l'existence réelle d'une menace.

De plus le bombardement porte aussi une claire attaque aux libertés fondamentales de l'homme dont la France se porte garante. L'article 3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme l'énonce ainsi : "Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne." Or, ce sont principalement des civils hommes, femmes et enfants tunisiens qui n'avaient rien avoir dans le conflit franco-algérien qui ont été touchés.

Le Japon, qui a souffert de nombreux bombardements lors de la Seconde Guerre mondiale notamment les deux premiers bombardements atomiques de l'histoire de l'Humanité, condamne les attaques aériennes françaises perpétrées contre les villageois tunisiens de Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958.